



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Barbara OZANEAU, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur RICHARD

Délibération numéro :
2015/225

**Attribution de subventions
aux athlètes de haut niveau**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 2 décembre 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 20 novembre 2015
Le Maire

ETAIENT EXCUSES : Claude CONDOMINES pouvoir à Alain NAYRAC, Frédéric FABRE pouvoir à Nadine TUFFERY, Pascale BARAILLE pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, directeur du Pôle Projets Urbains et Aménagements de la Mairie a été désigné comme auxiliaire de séance.

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations prise notamment en son article 10,

Vu l'ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 relative à des dispositions générales d'ordre financières prises notamment dans son article 31,

Considérant que la Ville de Millau souhaite aider les sportifs de haut niveau qui ont obtenu un titre lors de championnats de France, d'Europe ou du Monde,

Considérant que les frais de déplacement sur les lieux de championnat représentent un coût important pour les associations,

Considérant la liste des sportifs de haut niveau suivante :

ATHLETE	ASSOCIATION SPORTIVE	Titre remporté	Montant de la subvention	Montant Total
JOANA AIGOUY	SOM ATHLETISME	Championne de France Cadette au Javelot Médaille d'argent aux JO de la Jeunesse en Gergie	400 €	600 €
Merryl MBENG		Médaille de bronze sur 400m haies au championnat de France Elite	200 €	
MARINE CABIROU	SOM CYCLE	Championne du Monde de VTT Descente	400 €	400 €
Mathieu DUMOULIN	MJC KAYAK	Médaille d'argent au Championnat du Monde de Kayak Feestyle	400 €	1100 €
Thomas RICHARD		Médaille d'Argent Coupe d'Europe Elite Seniors kayak freestyle	300 €	
Julien HELLO		Médaille de Bronze aux Championnats de France Freestyle Cadets	200	
Bruno LOPEZ		Médaille d'argent aux Championnats de France Freestyle Juniors	200	
Valérian SAUVEPLANE	SOM TIR	Médaille d'or Tir à la Cible aux Jeux Européens Champion du Monde Double recordman du monde	400 €	800 €
Judith GOMEZ		Championne de France Cadette de Tir à la Carabine	200 €	
Equipe V SAUVEPLANE J GOMEZ F BERGERIT P CHASSINT P LEGRAND A BLASZCZYK		Plusieurs Podium Tir à la Carabine	200 €	
Medhi AGLI	SOM NATATION	Vainqueur de la finale jeune des Championnats de France Elite à Limoges Finaliste aux championnats du monde Juniors à GWANJIU en Chine Médaille de Bronze avec le relais 4x200 NL Tunisien aux Jeux Africains	200 €	1000 €
ADELE BRUNET		Championne de France cadette sur 1500 NL et vice championne de France sur 800 m NL à Montauban	200 €	
Enzo CHIOTTI		3ème des Championnats de France Cadet du 5km contre la Montre	200 €	
Laura DRESSAYRE		Championne de France Cadette du 5km contre la Montre	200 €	
Lola BORTUZO		Médaille de Bronze 400m 4 nages cadette	200 €	
Geoffrey BIZZERY	SOM BADMINTON	Médaille d'argent en simple hommes et médaille d'or en doubles hommes au championnat de France parabadminton	200 €	200 €

UNSS RUGBY	UNSS RUGBY	Championnes de France Miinimes Filles	200 €	200 €
Julien CARTAYRADE Nathan MOLIERE Gauthier LAVABRE	PETANQUE JOYEUSE	Vice Champion de France Triplette	200 €	200 €
TOTAL			4 500 €	

Aussi il est proposé au Conseil Municipal, après avis favorable de la commission des sports du 15 octobre 2015 :

1. **D'ACCORDER** les subventions exceptionnelles listées ci-dessus aux clubs d'appartenance des athlètes,
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

La dépense est inscrite au BP 2015 en fonctionnement – TS 124 – Fonction 40 – Nature 6574

Adopté à l'unanimité

Monsieur CHIOTTI ne prend pas part au vote
Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le - 3 DEC. 2015